

Normande

n° 108 - FÉVRIER 2006



**Rendez-vous au Salon
de l'agriculture à Paris,
vendredi 3 mars !**



Loi d'Orientation Agricole

Index 06/1 des Taureaux Normands

Editorial

Chers adhérents,

La nouvelle loi d'orientation et son volet génétique ont adopté par les parlementaires (JO du 6 janvier 2006). En ce début d'année, seront mis en place les décrets d'application, avec pour conséquence la naissance des organismes de sélection (OS).

Les UPRA, de part leur composition fédérative et représentatives de tous les acteurs de la race, prétendent devenir ces organismes de sélection, afin de garantir le progrès génétique à tous les utilisateurs de la race : éleveurs et filières.

La nouvelle loi, et la libre concurrence pour l'insémination, vont changer le panorama de l'organisation de la sélection dans notre pays. Dans cette nouvelle configuration, nous assistons à de nombreux débats, restructurations et confrontations à propos des services aux éleveurs.

Ce qui est important à mes yeux, c'est que la sélection vous garantisse une perspective de revenu et que les produits de cette génétique correspondent aux marchés actuels et futurs.

Soyons suffisamment lucides dans ces débats et les orientations à prendre. Ne mélangeons pas les genres. Actuellement, nous assistons à une compétition des organismes de services en élevage, où chacun prétend pouvoir faire le travail de l'autre... Ne sombrons pas dans une lutte fratricide alors que nous sommes, nous éleveurs, de moins en moins nombreux. Veillons aussi à ce que les restructurations, si nécessaires soient-elles, servent l'éleveur et ne déséquilibrent pas les orientations qualitatives et plurielles de l'élevage français.

La fonctionnalité d'une race, l'intérêt commercial de ses produits et le revenu de ses éleveurs doivent être l'objectif privilégié. L'insémination, le contrôle laitier et les services, plus généralement, sont des outils et doivent demeurer au service d'une stratégie et d'une orientation raciale pour les éleveurs. A mon humble avis, il ne faudrait pas que le fonctionnement du schéma de sélection de votre race, serve seulement la rentabilité de vos organismes de service.

Au sein de notre UPRA, comme vous le savez, nous avons connu de vives tensions et des débats tendus entre collègues de notre fédération. Ce mois de janvier, nous sommes parvenu à un premier accord avec l'appui du cabinet de Ministère de l'Agriculture, de Monsieur le Préfet de Région Basse Normandie, de Monsieur Jean Bizet, Sénateur, et de Pascal Férey, Président de la FRSEA. Je tiens à les remercier personnellement de leur écoute, de leurs efforts dans cette médiation et de leurs appuis à la race normande et à son UPRA. Croyez bien qu'il est réconfortant de voir que notre administration et nos responsables politiques mettent toutes leurs énergies en œuvre au service des éleveurs.

Conformément à mon engagement envers vous, fort de cet accord en faveur de votre UPRA, sera réuni un conseil électif ce mois de février. Conseil au cours duquel, j'ai choisi de ne pas demander le renouvellement de mon mandat de président de votre fédération. Je demeurerais à votre service en étant administrateur et devrais me consacrer à la mise en place des décrets d'application de la nouvelle loi, en tant que président de France Upa Sélection.

Aujourd'hui, il est important qu'au-delà des intérêts des hommes, des organismes participant à la fédération Upa, il se constitue un véritable projet racial dynamique, respectueux du droit des éleveurs à décider de leur avenir. Notre race normande est plus que jamais compétitive dans le contexte économique actuel. A vous, de vous investir dans les débats pour affirmer ce que vous attendez de votre futur projet racial, même si je sais que vous avez une charge de travail importante et qu'il vous est difficile de vous libérer. Nos pères ont su se mobiliser pour créer la première loi sur l'élevage et pourtant ils ne bénéficiaient pas des mêmes conditions de travail.

Dans notre production, contrairement à beaucoup d'autre, nous sommes propriétaires de notre génétique et pouvons l'orienter. Alors, permettez-moi d'insister. Mobilisez vous... Intervenez dans les débats de vos structures. C'est à vous de construire votre avenir, et celui de votre race...

Très cordialement, et bon printemps 2006 dans vos élevages.

Michel HAMEL
Président

Sommaire

EDITORIAL	2	Activité annuelle 2005 FQRN	16
TECHNIQUE		DOCUMENT UPRA	
<i>Vendre avec sérieux</i>	3	<i>Nouveau pedigree</i>	17
PERSPECTIVES		CONCOURS DEPARTEMENTAUX	18
<i>La Loi d'orientation agricole</i>	6	INDEX 06/01	19
STATISTIQUES 2004/2005	8		
CALENDRIER			
<i>Evénements 2006</i>	10		
STATISTIQUES 2004/2005 (suite)	12		
FILIERE			
<i>La viande bovine dans l'UE en 2012</i>	14		

REVUE TECHNIQUE TRIMESTRIELLE
14, rue Alexander Fleming - BP 106
14204 Hérouville Saint-Clair Cedex
Tél. : 02 31 44 02 03 - Fax : 02 31 44 02 50
E mail : contact@upranormande.org
N° I.S.S.N. : 0399.2918 - © 991276
Directrice de la Publication : Ilona Jankovich

Imprimerie : Nii Colombelles (16155/01/06)
Crédit photos : UPRA NORMANDE, Philippe Deschamps,
Hélène Réocreux.